



Vice caché sur porte de garage

Par **graper**, le **27/03/2019** à **21:07**

[quote]

Bonjour,

Je possède une porte de garage sectionnelle FRANCE FERMETURE miami . Au bout de 9 ans le plaxage de ma porte de garage se décolle. Après contact avec le SAV impossible de faire reconnaître un problème (une malfaçon) sur le lot correspondant aux tabliers de ma porte. La seule réponse que j'ai obtenue c'est que les tabliers sont garantis 2 ans. L'artisan qui a installé la porte n'a pas eu plus de chance que moi avec le SAV. La seule chose qu'ils lui ont dit c'est que c'était déjà arrivé mais qu'ils ne prendraient pas cette malfaçon sous garantie.

Est il possible de faire jouer la garantie "vice caché".

Merci.

[/quote]